

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

La bénédiction de l'obéissance et la calamité du péché.

Par l'Imâm Ibn Taymiyya



Lorsque le serviteur se cause du tort, il est injuste et subit l'injustice, et au contraire lorsqu'il est équitable, il pratique la justice et en tire profit. L'acte émane donc du serviteur et son résultat retourne vers lui, en bien ou en mal.

Allâh -*Ta'âlâ*- dit :

« **[L'âme] sera récompensée du bien qu'elle aura fait, punie du mal qu'elle aura fait.** »
(Sourate al-Baqarah, verset 286)

L'acte a un impact sur le cœur, en bien ou en mal, avant de produire des effets extérieurs. Rectifier son âme, c'est être équitable envers elle, et la pervertir c'est être injuste envers elle.

Allâh -*Ta'âlâ*- dit :

« **Quiconque fait une bonne œuvre, c'est pour son bien. Et quiconque fait le mal, le fait à ses dépens.** »
(Sourate Fussilat, verset 46)

« **Si vous faites le bien, vous le faites à vous-même, et si vous faites le mal, c'est à vos dépens.** »
(Sourate Al-Isrâ, verset 7)

Un pieux prédécesseur -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- a dit : « **La bonne action engendre une lumière dans le cœur, une force du corps, un éclat sur le visage, une multiplication des biens et u amour dans le cœur des hommes. Quant à la mauvaise action, elle engendre ténèbres dans le cœur, noirceur sur le visage, faiblesse du corps, diminution des biens et haine dans le cœur des hommes.** »

Allâh -*Ta'âlâ*- dit :

« **Chaque homme dépend de ce qu'il a accompli** »
(Sourate At-Toûr, verset 21)

« **Chaque âme dépend de ce qu'elle a accompli** »
(Sourate Al-Mouddathir, verset 38)

« **Et rappel par ceci (le Coran) pour qu'une âme ne s'expose pas à sa perte selon ce qu'elle aura acquis, elle n'aura en dehors d'Allâh ni allié ni intercesseur. Et quelle que soit la compensation qu'elle offrirait, elle ne sera pas acceptée d'elle. Ceux-là se sont abandonnés à leur perte à cause de ce qu'ils ont accompli.** »
(Sourate Al-An'am, verset 70)

<http://bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/>



C'est-à-dire que l'âme est liée, stoppée, faite prisonnière, de la même manière que l'on dit d'un homme qui guérit de sa maladie : « il a équilibré sa constitution physique », car la maladie n'est qu'un dérèglement de cet équilibre.

Sachant également qu'il n'est pas possible d'atteindre l'équilibre parfait sans aucun mélange, mais chacun doit faire ce qu'il peut. Il est de même pour la rectitude de la santé du cœur qui réside dans la justice [l'équilibre] et sa maladie dans l'égarement, l'injustice et la déviation.

La justice parfaite en tout point n'est pas chose réalisable en théorie et en pratique, mais chacun doit faire ce qu'il peut. C'est pourquoi on dit d'une chose que c'est « la plus convenable » et que la voie des pieux prédécesseurs (*At-Tarîqah As-Salafîyyah*) est la voie la plus convenable ».

Allâh -*Ta'âlâ*- dit :

« Vous ne pourrez jamais être (totalement) équitable entre vos femme, même si vous vous y appliqués. »

(Sourate An-Nissâ', verset 129)

Allah -*Ta'âlâ*- a envoyé les Prophètes et révélé les Livres afin que les gens jugent en toute justice. La plus grande justice est l'adoration d'Allâh Unique et sans associé, puis la justice vis-à-vis des droits des gens, puis la justice envers soi-même.

L'injustice, elle est de trois types :

- ❖ Le polythéisme,
- ❖ L'oppression des gens,
- ❖ Et l'injustice envers sa propre personne.

Toute injustice vient des maladies du cœur et toute équité vient de la bonne santé et la rectitude du cœur.

L'Imâm Ahmed -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- dit un jour à quelqu'un : « **Si ton cœur été sain, tu n'aurais crains personne.** » C'est-à-dire que ta peur des créatures vient d'une « maladie » en toi, comme la maladie du polythéisme et du péché.